Communauté de communes
Portes de la Creuse en Marche

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
023-200041556-20250929-2025-074-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-074** EN DATE DU : **29 SEPTEMBRE 2025**

TOURISME : AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT DU SITE INTERNET DE LA CREUSE AVEC L'ADRT DE LA CREUSE « CREUSE TOURISME »

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Tercillat, selon convocation le 22/09/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Madame Béatrice AUSSANAIRE a été désignée Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, LALANDE Martine, MARSALEIX Guy, MOREAU ADRIEN, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Mesdames et Messieurs

HUMBERT Isabelle donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Marc LAMONTAGNE donne pouvoir à Martine LALANDE, Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON, Florence ROUSSILLAT donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU

EXCUSÉ (0) :

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

Par délibération n°2021-058 en date du 20 septembre 2021, le Conseil communautaire a autorisé la signature de la convention pour le site internet portail de la Creuse.

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche développe depuis plusieurs années son offre touristique, mais également la promotion de sa destination.
L'ADRT (Agence de Développement et de la Réservation touristique de la Creuse) a mis en place une politique de promotion touristique départementale (campagne de publicité nationale ...)et a créé un site internet CREUSE TOURISME , vitrine de la Creuse.

Depuis 2021 , la destination « Portes de la Creuse en Marche » a rejoint le site internet Tourisme Creuse (https://www.tourisme-creuse.com/portes-de-la-creuse-en-marche/). Ainsi la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche réalise la promotion touristique de son territoire, et des prestataires : hébergements, restaurants, sites touristiques.

Une convention ayant été signée en 2021, la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche est tenue de participer aux frais de maintenance du site et d'évolution du site.

La convention incluait un coût de 300 € par an, pour la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

Creuse Tourisme présente un avenant à cette convention, les frais de maintenance s'élèvent à un montant maximum de 500 € par an, à partir l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat « site Internet Touristique portail de la Creuse » avec l'ADRT de la Creuse-Creuse Tourisme.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Guy MARSALEIX

CC Portes de la Creuse en Marche
23350 GENOUILLAC

La secrétaire de séance
Béatrice AUSSANAIRE